

LA GAZOULETTE

LA GAZETTE OFFICIELLE DE TOULOUZETTE



LE MOT DU MAIRE

Par Guillaume LALANNE

C'est un grand plaisir pour moi d'écrire ces quelques lignes dans notre première Gazoulette. Ces derniers mois ont été difficiles pour chacun d'entre nous : un satané virus a mis à mal toutes nos habitudes, nos relations sociales et parfois même nos situations économiques. Dans ces moments-là, l'entraide, la solidarité et la bienveillance ont été renforcées : nous avons tenté de garder le contact avec l'ensemble de la population en allant à la rencontre de chacun d'entre vous par quartiers. Nous avons alors compris toute l'importance de la communication et avons donc remis à jour notre site internet (www.touloulette.fr), créé une page Facebook et adhéré à l'application d'information communale Panneau Pocket aujourd'hui remplacée par l'application Intra Muros (voir plus loin).

A l'heure où l'on semblerait entrevoir le bout du tunnel, il nous a paru important de diversifier notre communication notamment vers les personnes les plus éloignées des outils numériques : d'où l'édition à la fréquence trimestrielle de cette Gazoulette.

Bonne lecture et à très bientôt, espérons le, pour des moments conviviaux.

DATES A RETENIR

- 18 septembre : journée citoyenne
- 23 septembre : voyage de l'âge d'or
- 24 septembre : match de basket Real Chalossais / Coteaux du Luy
- 9 octobre : match de basket + repas Real Chalossais / TBC
- 11 novembre : repas + course landaise Ganaderia Deyris

DANS CE NUMERO

- Départ en retraite de Christine
- Zoom sur ORSEC
- L'appli Intra Muros
- L'approbation du PLUI
- Les écoliers participent au concours du SIETOM
- L'élagage avant la fibre
- Le futur café associatif



Une nouvelle identité visuelle pour notre commune

Nous avons travaillé durant l'année 2020 sur la recherche d'un logo pouvant représenter notre village : la lettre T de couleur bleue représente la confluence du Gabas et de l'Adour tandis que le fond représente l'emprise géographique de notre territoire, la couleur verte rappelant son caractère naturel et agricole.

UN DÉPART À LA RETRAITE BIEN MERITE POUR CHRISTINE

Alors que Christine prenait ses fonctions d'employée communale le 17/09/1978, elle se vit confier la fonction de cantinière. Auparavant à cette belle époque, était servi sous le préau été comme hiver, la soupe chaude préparée par Marie puis Evelyne à tous les enfants des deux classes de Toulouzette. Le repas se poursuivait avec le plat de résistance apporté par les parents.

En 1979, le regroupement scolaire fût créé par les Mairies de Hauriet, Montaut, Toulouzette et la cantine vit le jour au sens complet de son terme dans chacun des trois villages. Un local cuisine fût dédié à ce travail ainsi qu'une salle de repas, puis Christine accompagna les élus de Toulouzette pour le choix de la vaisselle et, la voilà aux fourneaux pour de nombreuses années avec la satisfaction des enfants et des parents. La moyenne journalière durant toutes les années se situe à 40 repas servis aux enfants jusqu'à la suppression dernièrement d'une classe.

Durant sa vie professionnelle, Christine a côtoyé 3 maires, 3 secrétaires de

mairie, 1 surveillante enfants, 1 ATSEM, une douzaine de professeurs d'écoles. Elle a assuré également tous les repas associatifs du village, l'entretien floral et divers travaux de nettoyage communal.

Pour son dernier jour de travail le 8/12/2020, Christine était empreinte d'une nostalgie bien palpable, les petits écoliers tout autour d'elle ont montré leur attachement avec leurs mots et leurs gestes tendres.

Véronique a repris le flambeau en cuisine début décembre 2020 et s'applique énergiquement à la tâche, nous lui souhaitons la bienvenue.

Cette vie de 43 années de labeur menée avec rigueur, attention et conscience professionnelle mérite toute notre reconnaissance et nos vifs remerciements. Excellente retraite à toi Christine.



INITIATIVE " ON ROULE SOLIDAIRE EN CHALOSSE "

"On roule solidaire en Chalosse" est une association dont le siège est situé à Mugron. Elle met en relation des bénéficiaires sans moyens de transport et des chauffeurs qui assurent le transport.

Grâce à ce dispositif ceux qui en ont besoin peuvent se rendre dans différents lieux (hôpital, médecin, supermarché, marché, pharmacie..). La volonté des responsables de cette association est de rayonner sur l'ensemble du canton Coteau de Chalosse.

Pour bénéficier de ce service, il faut adhérer à l'association (6 euros par an), être sans moyen de locomotion ou permis de conduire et non imposable. Les adhérents bénéficiaires paient aux chauffeurs un défraiement à hauteur de 25 centimes par kilomètre.

L'association est à la recherche de bénévoles, pour cela il faut être muni du Permis B et d'une assurance voiture à jour.

Contacts pour tous renseignements Mr Boissier au 06 38 18 67 89 ou Florence Damo (référente sur la commune de Toulouzette) au 06 87 80 38 34.

APPLICATION D'INFORMATION COMMUNALE INTRA-MUROS



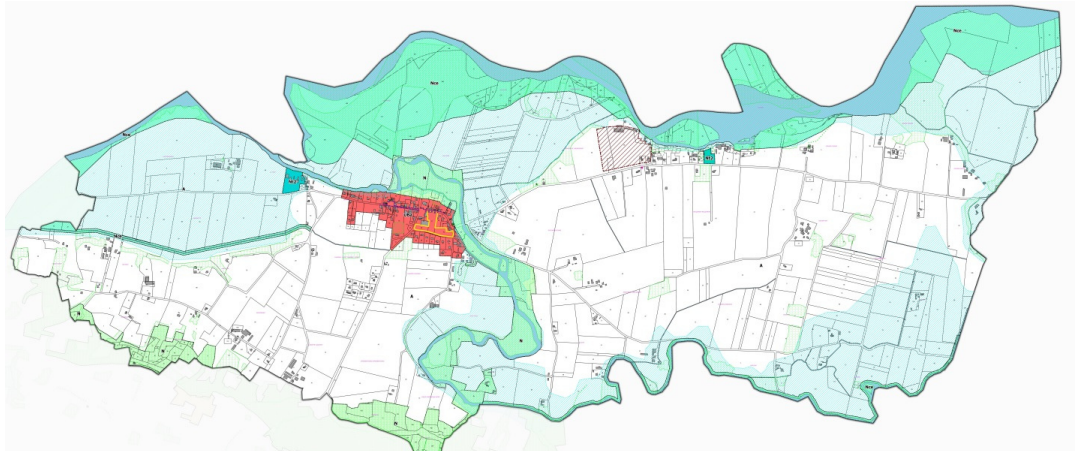
Lors du premier confinement, la commune est restée en contact avec ses habitants en publiant des informations via l'application Panneau Pocket. Depuis le mois de mai, la commune n'est plus abonnée à ce service qui était un service payant.

Vous pouvez désormais suivre notre actualité via l'application INTRA-MUROS. Cette application a été mise en place par l'Agence landaise pour l'informatique, application gratuite pour la mairie et pour les utilisateurs.

Nous vous invitons à télécharger cette application pour continuer à être informé de ce qu'il se passe dans votre commune.

LE PLUI, L'ABOUTISSEMENT DE 7 ANNÉES DE TRAVAIL

Débuté en 2014 sous l'égide de l'ancienne communauté des communes du Pays de Mugron, le Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal est désormais opérationnel depuis le 22 juillet 2021. Il vient remplacer notre carte communale et régit donc les règles en matière d'urbanisme (zones constructibles UBa, zones naturelles N et zones



agricoles A et règlements applicables pour chaque zone). Ce document est consultable en mairie mais également sur notre site internet (www.toulouzette.fr). Les diverses lois (ALUR, MAPTAM, grenelle de l'environnement) qui ont guidé l'écriture de ce document nous ont contraints à restreindre de façon drastique les surfaces constructibles et à les recentrer sur le bourg afin de combler les « dents creuses » existantes. La zone UBa correspond à notre bourg. Pour autant, il est toujours possible de réaliser un agrandissement de maison ou la construction d'une annexe (sous conditions) dans les zones A et N. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de mairie pour tout renseignement.

NOS PETITS ÉCOLIERS AU CŒUR D'UNE SENSIBILISATION SUR LE TRI DES DÉCHETS ET LA PROPRETÉ DANS LE VILLAGE

Les enfants de l'école de Toulouzette, suite à l'inscription par la Mairie au concours du Sietom pour le tri des déchets, ont réalisé des panneaux de sensibilisation aux respects des règles de propreté de la nature environnante sur notre commune.

Avec l'aide de Florence, Christine et Véronique, les petits écoliers lors des TAP se sont appliqués à donner vie à de magnifiques soleils mis en place par Thierry, invitant chaque visiteur ou promeneur à ne pas oublier de jeter les déchets dans une poubelle au lieu de les laisser au détour d'un chemin ou d'une rue.

Une matinée d'école buissonnière sous la responsabilité de Maître François et notre Maire Guillaume a fait le bonheur des élèves, heureux de voir leurs réalisations abouties et exposées dans le village.

Prochainement et toujours dans l'esprit du tri des déchets, les élèves de la rentrée 2021/2022 mettront à votre disposition après décoration par leurs soins, une malle pour récupérer des bouchons qui seront par la suite remis à une association bienfaitrice et, une autre malle pour récupérer vos cartouches vides qui seront transmises à un organisme de récupération adapté. Les lieux d'entrepôt au cœur du village seront communiqués ultérieurement.

Nos remerciements vont à tous ces enfants ainsi que toute personne ayant participé de près ou de loin à cette belle initiative.



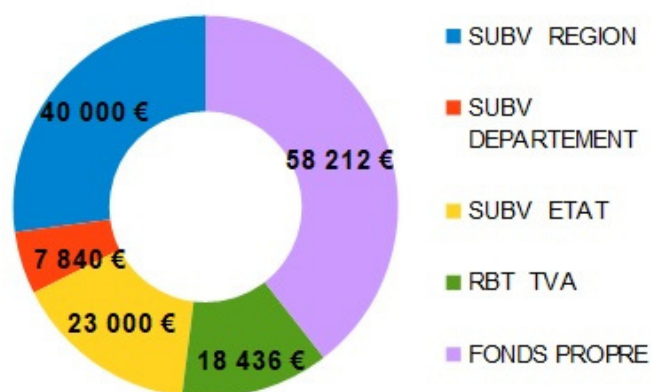
UN CAFE ASSOCIATIF, CA VOUS TENTE ?

L'idée est née en 2018 sous l'impulsion de quelques personnes soucieuses d'insuffler un nouveau dynamisme à notre village. La fermeture du dernier commerce dans le bourg (ferme auberge), la disponibilité d'un local rendue possible par la fermeture d'une classe à la rentrée 2019 et surtout l'obtention d'une subvention de 40 000 € du conseil régional ont poussé les élus municipaux à amorcer le projet. Ainsi, le bâtiment est en cours de travaux (réhabilitation du préau extérieur, création de

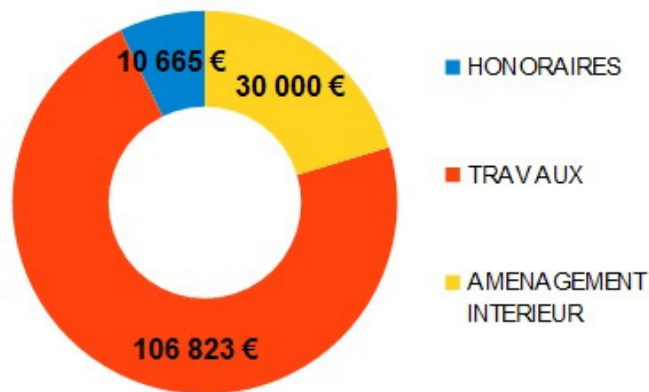


toilettes PMR, mise en accessibilité et rénovation intérieure du local) et sera opérationnel d'ici début 2022. Le plan de financement vous est présenté ci-dessous et son fort taux de subventionnement a permis de ne pas recourir à l'emprunt. Ce local se veut polyvalent (café, salle de réunion, coin informatique, écran de projection) afin d'offrir un panel de services le plus large possible à la population. Le fonctionnement quotidien (hebdomadaire?) est, à ce jour, toujours en réflexion ; aussi, n'hésitez pas à nous apporter vos remarques, vos besoins et vos contributions.

Recettes 147 488 €



Dépenses 147 488 €



LA FIBRE OPTIQUE APPROCHE...

D'OÙ LA NÉCESSITÉ DE L'ÉLAGAGE SUR NOTRE COMMUNE !

La promesse du conseil départemental de déployer la fibre optique sur l'ensemble de notre territoire d'ici fin 2022 est toujours en passe d'être tenu. Peut-être connaissons nous tout au plus 3 à 6 mois de retard engendrés pas la crise du COVID-19. Quoiqu'il en soit, c'est donc au plus tard le 30 juin 2023 que la fibre optique sera déployée sur notre village. Le SYDEC se chargera de cette opération et sera donc notre interlocuteur privilégié. Avant toute chose, il est demandé aux maires de veiller à ce que l'élagage des propriétés privées empiétant sur les lignes téléphoniques soit réalisé en amont. **TOUTE ZONE NON ELAGUEE EMPECHERA LE DEPLOIEMENT DU RESEAU DE FIBRE OPTIQUE SUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR CONCERNE.** Parallèlement à cela, nous avons pu constater d'autres désordres en matière d'élagage qui engendrent des problèmes sur la voirie communale. C'est ainsi que tous les propriétaires concernés ont reçu un courrier les invitant à faire ces travaux d'entretien.

Pour revenir à la fibre optique, nous vous tiendrons informés de l'avancée de la démarche lors de la prochaine Gazoulette.

